



Agence Seine-Amont
Eric FUCHS
Directeur de l'agence

Nos références
EF/PG/SM n° 2023 - 203

Mairie d'Ablon-sur-Seine
Monsieur Éric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine
16 Rue du Maréchal Foch
94480 Ablon-sur-Seine

Bonneuil-sur-Marne, le 19 juin 2023

Objet : Copie du courrier adressé au Maire de Vigneux-sur-Seine au sujet des terrains HAROPA PORT à Vigneux-sur-Seine.

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à la réunion du 24 mars dernier, vous trouverez en pièce jointe à ce courrier une copie du courrier adressé au Maire de Vigneux-sur-Seine.

Nous restons bien entendu disponibles pour venir vous rencontrer et vous exposer notre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a small crossbar.

Éric Fuchs

COPIE

Agence Seine-Amont
Eric FUCHS
Directeur de l'agence

Mairie de Vigneux-sur-Seine
Monsieur Thomas CHAZAL
Maire de Vigneux-sur-Seine
Hôtel de ville - 75 rue Pierre Marin
91270 Vigneux-sur-Seine

Nos références
EF/PG/SM n° 2023 - 201

Affaire suivie par :
S. Manca et N. Brottier
☎ 01.43.39.02.37
sophie.manca@haropaport.com
nathalie.brottier@haropaport.com
M:\DUFASAMV\IGNEUX\Concertation\Etude de
contexte\Courrier maire de Vigneux_V4.docx

Bonneuil-sur-Marne, le 16 juin 2023

Objet : Terrains HAROPA PORT à Vigneux-sur-Seine

Monsieur le Maire,

HAROPA PORT est propriétaire sur la commune de Vigneux-sur-Seine d'une emprise foncière de 107 ha située en bord de Seine sur le secteur de la Saussaie des Gobelins et de l'Île Brune. Dans les années 2000, sur ces terrains acquis entre 1993 et 1997 par notre établissement, ont été étudiés différents projets de création de plate-forme multimodale qui n'ont pu aboutir pour des raisons à la fois économiques et territoriales.

HAROPA PORT a souhaité relancer une réflexion sur de nouvelles bases, sur laquelle nous avons pu échanger avec Messieurs les Maires d'Ablon-sur-Seine et d'Athis-Mons le 24 mars dernier, lors d'une réunion organisée à votre initiative.

Nous avons bien compris et entendu le souhait des trois communes de préserver le cadre de vie.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs à définir un projet qui s'inscrive pleinement dans les enjeux du territoire.

Au stade actuel de notre réflexion, nous n'envisageons l'urbanisation que de la moitié du site avec une localisation en retrait de la Seine, afin de préserver le paysage du front de Seine et l'environnement urbain d'éventuelles nuisances. Ceci permettrait de répondre aux enjeux hydrauliques et d'améliorer ainsi l'écoulement de la crue.



La desserte fluviale intrinsèque au projet portuaire sera localisée en darse et aucun stationnement de bateaux ne serait prévu en Seine, ce qui répond également aux contraintes réglementaires liées à la présence de la prise d'eau en aval de nos terrains.

De plus, nos premières études ont montré que l'accès routier existant au nord et relié à la RN6 au niveau du carrefour du « Réveil-Matin » pouvait, moyennant quelques adaptations, répondre aux besoins de la desserte routière du site, et qu'en aucun cas il n'était envisagé un accès par le secteur de la gare et donc la traversée du centre-ville de Vigneux. De ce fait, ce projet ne nécessiterait pas de franchissement routier de la Seine.

Les études en cours sur l'autre moitié du site, soit sur une superficie d'environ 50 hectares, portent sur la renaturation des espaces actuellement exploités en agriculture intensive, l'amélioration de la fonctionnalité écologique en créant une réelle continuité en bord de Seine comme en profondeur dans la plaine, et la création d'aménités nouvelles au sein du territoire en matière de continuités pédestres et cyclistes le long du fleuve.

Afin d'enrichir notre réflexion, et avant de définir en concertation le programme général, nous allons lancer une étude de contexte après l'été. Cette étude aura pour objet de mieux appréhender les enjeux, mais aussi les craintes et les attentes que pourrait soulever ce projet sur ce secteur auprès des différents acteurs territoriaux, afin qu'émerge un projet collectif, environnemental, portuaire et naturel, bien inséré dans son territoire, répondant aux enjeux économiques et environnementaux que nous poursuivons sur l'axe Seine.

Des contacts seront pris avec les acteurs institutionnels, économiques et associatifs, afin que notre prestataire, le bureau d'études SYSTRA, puisse réaliser des entretiens individuels avec chacun d'entre eux.

Pour faire suite à la réunion du 24 mars dernier en mairie d'Ablon, je vous informe que j'adresse copie de ce courrier aux Maires d'Ablon et d'Athis-Mons. Nous restons bien entendu disponibles pour venir vous rencontrer et vous exposer notre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Éric Fuchs

HAROPA PORT | PARIS

Agence Seine Amont - 5, Route de Stains
94387 Bonneuil-sur-Marne Cedex – FRANCE
01.43.39.02.50 - accueil-asam@haropaport.com